

# Guide des archives communales de LA MOTTE-D'AVEILLANS

## Présentation

Ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire et péréquaire (ou courcier)<sup>1</sup>, délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

## Lieux de conservation

Les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

## Communicabilité

Les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

## Pour aller plus loin

Consulter le guide « Retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945 » (en ligne sur [archives.isere.fr](http://archives.isere.fr)).

## Carte d'identité administrative

Arrondissement : Grenoble

Canton jusqu'en 2014 : la Mure

Canton depuis 2015 : Matheysine-Trièves

Avant 1790, la Motte-d'Aveillans et la Motte-Saint-Martin formaient certes deux paroisses distinctes, mais, sur le plan administratif, elles étaient regroupées dans une seule communauté, celle de « la Motte-Saint-Martin-et-d'Aveillans ». On peut noter toutefois des prémices de séparation entre les deux paroisses puisque à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> s., chaque partie élit son consul qui rend son propre compte. C'est officiellement à la Révolution que la division entre la Motte-Saint-Martin et Aveillans (qui prit le nom de la Motte-d'Aveillans) fut entérinée ; chacune devint indépendante.

## Historique de la conservation des archives de la commune

Les archives de l'ancienne communauté restèrent pour l'essentiel à la mairie de la Motte-d'Aveillans ; la Motte-Saint-Martin ne récupéra que le plan du XVIII<sup>e</sup> s. et le parcellaire du XVII<sup>e</sup> s. qui la concernait. Le fonds ancien, qui n'est pas volumineux, commence à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, mais comporte des lacunes entre 1690 et 1740. Il est déposé.

---

<sup>1</sup> Le parcellaire sous l'Ancien Régime servait en quelque sorte de matrice cadastrale : y étaient inscrits les biens immobiliers et fonciers avec le nom de leur propriétaire. Le péréquaire ou courcier servait à enregistrer les mutations survenues. Ces documents étaient établis dans un but fiscal.

En 1945, ont été détruits, car malheureusement remis, à leur demande, aux autorités lors de la campagne de récupération des « vieux papiers » des recensements militaires et des listes électorales avant 1935<sup>2</sup>.

Les archives restantes commencent à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (années 1890). Elles sont en grande partie en mairie.

## Archives de la commune conservées en mairie

### 1. Classées : oui

Répertoire sous la direction d'A. Bouilloc, archiviste aux Archives de l'Isère, 1997-2014 (consultable aux Archives départementales de l'Isère).

### 2. Documents principaux :

Délibérations.	dep. 1834
État civil.	dep. an IX
Recensement de la population.	1911-1936, 1962-1975
Plan cadastral.	1831
Bureau de bienfaisance : délibérations.	1845-1858, 1871-1973

## Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère

### 1. Classées : oui

Cote : 4 E 707

Répertoire par A. Bouilloc, archiviste, 2013, 14 p. (consultable sur archives.isere.fr).

Métrage classé : 2,65 mètres linéaires

### 2. Documents principaux :

Registres paroissiaux (lacunes).	1668-1793
Atlas (ou plan).	XVIII <sup>e</sup> s.
Parcellaire et courciers.	1632- XVIII <sup>e</sup> s.
Rôles d'impositions.	1761-1790
Délibérations (copie).	1834-1840
Recensement de la population.	1836-1896

## Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux

### 1. Aux archives départementales de l'Isère :

4E226	Archives déposées de la commune de la Motte-Saint-Martin.	
L1318	Municipalité de canton de la Mure <sup>3</sup> .	[an IV-an VIII]
1Mi165/1	Recensement de la population ( <i>microfilm</i> )	1836-1896

<sup>2</sup> A.D.I., 8624 W et en mairie de Charavines, 3 D 3.

<sup>3</sup> La municipalité de canton de la Mure administra de l'an IV à l'an VIII les communes de La Mure, Cognet, Marcieu, Mayres, La Motte-d'Aveillans, La Motte-Saint-Martin, Ponnassas, Prunières, Saint-Arey, Saint-Honoré, Savel, Sousville et Susville. Le dépôt des archives non encore classé (4E 755) de la Mure comprend le registre des délibérations de cette municipalité de canton an IV-an VIII.